

Séance du samedi 02 avril 2022

Date de la convocation: 25/03/2022

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt-deux et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christelle JULLIEN,

Présents : 9

Présents : Christelle JULLIEN, Annie VANCAUWENBERGE, Jean-Pierre PLOUCHART, Philippe LEFEVRE, Catherine LEFORT, Josiane POISSINGER, Nadia MARTIN, Gilles CURCHOD, Eric HERMANS

Votants : 10

Représentés : Anselme MAURICE

Excusés :

Absents : Patrick GRYPONPREZ

Secrétaire de séance : Annie VANCAUWENBERGE

DE_013_2022 - Objet : Acceptation FDC déplacement borne incendie

Madame le Maire rappelle qu'une demande de subvention FDC (Fonds de concours) a été faite auprès de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, dans le cadre du déplacement de la borne incendie rue du Bois Madame.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois a émis un avis favorable à la demande de subvention FDC.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Le Conseil Municipal,**

ACCEPTE la subvention FDC d'un montant de 1 615,77 € accordé par le Communauté de Communes Retz-en-Valois pour le déplacement de la borne incendie rue du Bois Madame.

Fait et délibéré à LOUATRE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christelle JULLIEN



RF Sous Préfecture de Soissons
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 002-210204186-20220402-DE_013_2022-DE